

Téléconférence de la Sous-section CBC/Radio-Canada
Le lundi 14 mai 2018

Approuvé le 28 mai 2018

Présences

Jonathan Spence (président), Gaynette Spafford (secrétaire de séance), Carmel Smyth, Kim Trynacity, Saida Ouchaou-Ozarowski, David Horemans, Dave Croft, Bob Sharpe, Naomi Robinson

Absences motivées : Wendy Martin, Karina Roman

1. Appel à l'ordre à 20 h 10.
2. Déclaration de principes : G. Spafford lit la Déclaration de principes sur les droits de la personne.
3. **PROPOSITION** : Approuver l'ordre du jour dans sa version modifiée :
P/A S. Ouchaou-Ozarowski / D. Croft – Adoptée.
4. Mot du président :
 - J. Spence doit rencontrer Hubert Lacroix le 7 juin 2018.
 - La réunion avec Heather Conway qui était fixée au 13 avril 2018 a été annulée et n'a pas encore été reportée.
 - Le Conseil exécutif a un échange de points de vue sur les façons d'honorer Bruce May, qui est en congé de maladie. N. Robinson choisira une carte, que tous les membres signeront, puis J. Spence dira un mot au sujet de Bruce pendant la partie du congrès qui sera consacrée à la Sous-section CBC/Radio-Canada. Quand Bruce sera sorti de l'hôpital, nous pourrons peut-être lui envoyer quelque chose. Federico est aussi en congé. N. Robinson choisira une carte. **PROPOSITION** : Que le Conseil exécutif de la Sous-section envoie à Federico un panier d'une valeur maximale de 100 \$: P/A C. Smyth / K. Trynacity – Adoptée. C. Smyth se chargera de cet envoi.
5. Affaires courantes
 - a) Congrès : J. Spence signale que la présidente entrante ne pourra pas assister au congrès.
Le Conseil exécutif de la Sous-section convient d'inviter un membre du Syndicat des communications de Radio-Canada. J. Spence assurera le suivi.
N. Robinson récapitule les plans prévus aux fins de la partie du congrès qui est consacrée aux négociations.
G. Spafford rappelle aux directeurs que les rapports étaient exigibles le 13 mars 2018.
J. Spence compilera les rapports des comités.

6. Affaires nouvelles

- a) Approbation de l'arbitrage : J. Spence résume les cinq griefs nationaux qui doivent être renvoyés à l'arbitrage. **PROPOSITION** : Que la Sous-section approuve de faire autoriser par le Comité exécutif national (CEN) le renvoi à l'arbitrage des cinq griefs nationaux : P/A B. Sharpe / C. Smyth – Adoptée.
- b) Poste vacant au Comité national des griefs (CNG) : Un appel sera lancé au nom du comité afin de pourvoir le poste demeuré vacant par suite de la démission de Christina Mayo.
- c) Communications au bureau : **PROPOSITION** : Que le Conseil exécutif de la Sous-section (Conseil exécutif) demande au CEN d'approuver un espace réservé aux cotisations des membres sur la page d'accueil de CBC/Radio-Canada. Il s'agit d'une mesure propre à CBC/Radio-Canada. P/A C. Smyth / D. Horemans – Adoptée. Il restera à élaborer une procédure à cette fin.
- d) Embauche d'employés suppléants : **PROPOSITION** : Que le Conseil exécutif demande au CEN de créer une politique relative à l'embauche d'employés suppléants au sein des rangs de la Guilde : P/A C. Smyth / N. Robinson – Adoptée.
- e) Assurance-santé des travailleurs temporaires – D. Horemans enverra une note afin qu'un comité soit mis sur pied pour vérifier l'assurance-santé des travailleurs temporaires.

Proposition : Lever la séance à 21 h 45, HE : N. Robinson / S. Ouchaou-Ozarowski.